

NG.TM/M.P/CAB
REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DE L'INFORMATION
B.P. 1532 KIGALI

3952

Kigali, le 28 SEP. 1993
N° 589/12.08

→ SF
17/10/1993

Entrée le	29 SEP. 1993
N° indicateur	6527
A traiter par	<i>[Signature]</i>
Classement	

Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération DECOT
KIGALI.

*Liste des projets en cours de
financement et la liste des
requêtes à honorer ou à réformer*

OBJET: Rappel de requête de
financement par l'ACCT.

Monsieur le Ministre,

Référence faite à la requête n° 09.02/03/00/796

du 10 Juin 1993 que le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Culture a adressée à Monsieur Jean Louis ROY, le Secrétaire Général de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT) sous votre couvert, relativement à l'objet en rubrique, j'ai l'honneur de vous demander d'intervenir auprès du Secrétaire Général afin qu'il puisse accepter de financer les quatre volets du Projet que je lui ai soumis pour examen par le biais de mon collègue sus-mentionné.

A titre de rappel, les composantes de notre projet de formation concernent les Attachés de Presse des Départements Ministériels, les Journalistes de la Presse Ecrite des secteurs public et privé, les Journalistes de Radio et ceux de la Télévision.

La nécessité et l'urgence de la formation des Journalistes revêtent une importance toute particulière pour le Ministère de l'Information et constituent une de ses plus hautes priorités.

Copie pour information à:

✓ - Monsieur le Ministre de l'Enseignement
Supérieur, de la Recherche Scientifique
et de la Culture

KIGALI

- Monsieur l'Ambassadeur du Rwanda
à PARIS

S/C de Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
KIGALI.

Le Ministre de l'Information
Faustin RUCOGOZA

[Signature]
28/09/93
